



Weibel

Barème Gestion Locative

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS	Gestion INITIALE	Gestion PLUS	Gestion INTEGRALE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement (loyers + charges)	7 %	7,5 %	8,5 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Vérification du respect des normes d'habitation et de décence du logement	●	●	●	
Emission des avis d'échéances, encaissement des loyers et charges, dépôt de garantie, délivrance des quittances, tenue de la comptabilité locataire	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Reversement mensuel des fonds perçus au propriétaire	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Justification et régularisation des charges locatives d'après décompte du syndic et réajustement des provisions demandées au locataire	●	●	●	
Possibilité de prélèvement sur le compte du locataire (n° émetteur banque de France)	●	●	●	
Déclaration au centre des impôts du départ du locataire	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Recherche nouveau(x) locataire(s) après avoir avisé le mandant du départ de son locataire (selon barème de location en vigueur)	●	●	●	
Visite Conseil (pré- état des lieux de sortie)	●	●	●	
Souscription pour le compte du propriétaire (sur demande), tout contrat de maintenance (chauffe-eau gaz/électrique, VMC, ... charges locatives)	○	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 400 € HT avec devis si supérieur à 200 € HT (voir détail des réparations prises en charges)	○	●	●	
Fourniture des éléments pour l'aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers (hors rendez-vous à l'agence et hors SCI)	○	●	●	70 € / an
Gestion financière : règlement des factures de quelque nature que ce soit, sous réserve d'un compte propriétaire suffisamment	○	●	●	

approvisionné

Gestion précontentieuse : relance simple, lettre recommandée, mise en demeure, convocation du locataire débiteur	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	250 € TTC par dossier
Vérification et règlement des appels de fonds trimestriels et des régularisations annuelles des charges de copropriété au syndic concerné	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Conseil et choix du meilleur régime fiscal pour l'impôt des revenus fonciers (régime micro-foncier, régime réel, Borloo, Duflot, ...)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	30 € TTC par dossier
Gestion contentieuse : recouvrement amiable, commandement de payer, obtention du titre exécutoire, présence en commission de conciliation après convocation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	45 € TTC / heure
Mise en place d'un dossier de subvention ANAH	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	250 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Vacation : 45 € TTC / heure
Mise hors gel du bien géré si besoin (déplacement et présence sur site)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	60 € TTC
Présence aux assemblées générales de copropriété (taux horaires)				Vacation :
Présence Jusqu'à 18 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	45 € TTC / heure
Présence entre 18 heures à 20 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	60 € TTC / heure
Présence après 20 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	75 € TTC / heure
Répartitions des charges d'un immeuble hors copropriété (selon factures eau, chauffage, électricité, entretien, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	50 € TTC / Lot
Rendez-vous à l'agence pour aide à la déclaration des revenus fonciers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vacation : 45 € TTC / heure
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vacation : 45 € TTC / heure
Assurance « Protection juridique locative »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	80 € TTC par an et par lot
Assurance « Propriétaire non occupant »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Appartement : 55 € TTC / an Maison : 120 € TTC / an
Assurance « Garantie des Loyers »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	1,95 % TTC du loyer charges comprises

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20 %

***La vacation** : elle couvre le temps passé pour la prestation ainsi que la durée du trajet (départ et retour à l'agence)

CENTURY 21 Weibel – 67-69 route de Mittelhausbergen 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 27 97 96 / Fax : 03 88 27 97 98 / @ : gestionweibel@century21.fr
SAS CHAMAR au capital 18 000 € - SIRET 435 032 420 00018 R.C.S. Strasbourg – Code NAF 6831Z
Carte Professionnelle : n°CPI 6701 2017 000 016 061 – Caisse de Garantie : GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS
Compte ouvert au CIC, 85, route du Polygone 67100 STRASBOURG N°82127395002

www.century21weibel.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



Weibel

67-69 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 27 97 96
Fax : 03 88 27 97 98
weibel@century21.fr

BAREME DE LOCATION ZONES TENDUES(*)

En vigueur au 01/01/2017

BAREME LOCATION HABITATION	HONORAIRES PROPRIETAIRE TTC	HONORAIRES LOCATAIRE TTC
Honoraires de location d'appartement ou maison : (visite, constitution du dossier, rédaction du bail)		
- appartement inférieur ou égal à 40 m ² de surface habitable	10 € par m ² habitable	10 € par m ² habitable
- appartement de 41 à 50 m ² de surface habitable	9 € par m ² habitable	9 € par m ² habitable
- appartement de 51 à 60 m ² de surface habitable	8 € par m ² habitable	8 € par m ² habitable
- appartements et maisons de plus de 60 m ² de surface habitable	7 € par m ² habitable	7 € par m ² habitable
Honoraires Etat des lieux	3 € par m ² habitable	3 € par m ² habitable
Constitution dossier sans recherche du locataire :		
- établissement du bail	75 €	75 €
- établissement de l'état des lieux	3 € par m ² habitable	3 € par m ² habitable
Ajout ou suppression d'un colocataire nécessitant de refaire un dossier complet	75 €	75 €
Honoraires de location et de rédaction d'acte d'un garage ou parking :		
- par bail avec location faite par le cabinet	100 €	100 €

CENTURY 21 WEIBEL vous informe ...

Nos honoraires de location sont inférieurs au plafond de la loi ALUR !!

Voici quelques exemples :

Nombre de pièces	Surface	Si application des Honoraires plafonnés (part locataire) « LOI ALUR »	Application des Honoraires (part locataire) "CENTURY 21 WEIBEL"
2 pièces	45 m ²	585 €	540 €
3 pièces	70 m ²	910 €	700 €
4 pièces	85 m ²	1 105 €	850 €

(*) territoires mentionnés au 1er alinéa du I de l'article 17

Sas CHAMAR au capital 18 000 € - SIRET 435 032 420 00018 R.C.S. Strasbourg – Code NAF 6831Z
Carte Professionnelle : n°CPI 6701 2017 000 016 061 – Caisse de Garantie : GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

Compte ouvert au CIC, 85, route du Polygone 67100 STRASBOURG

www.century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



Weibel

67-69 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 27 97 96
Fax : 03 88 27 97 98
weibel@century21.fr

BAREME DE LOCATION ZONES NON TENDUES(*)

En vigueur au 01/01/2017

BAREME LOCATION HABITATION	HONORAIRES PROPRIETAIRE TTC	HONORAIRES LOCATAIRE TTC
Honoraires de location d'appartement ou maison (visite, constitution du dossier, rédaction du bail) : - appartement inférieur ou égal à 60 m ² de surface habitable - appartements et maisons supérieur à 60 m ² de surface habitable	8 € par m ² habitable 7 € par m ² habitable	8 € par m ² habitable 7 € par m ² habitable
Honoraires Etat des lieux	3 € par m ² habitable	3 € par m ² habitable
Constitution dossier sans recherche du locataire : - établissement du bail - établissement de l'état des lieux	75 € 3 € par m ² habitable	75 € 3 € par m ² habitable
Ajout ou suppression d'un colocataire nécessitant de refaire un dossier complet	75 €	75 €
Honoraires de location et de rédaction d'acte d'un garage ou parking : - par bail avec location faite par le cabinet	100 €	100 €

CENTURY 21 WEIBEL vous informe ...

Nos honoraires de location sont inférieurs au plafond de la loi ALUR !!

Voici quelques exemples (à compter du 15/09/2014) :

Nombre de pièces	Surface	Si application des Honoraires plafonnés (part locataire) « LOI ALUR »	Application des Honoraires (part locataire) "CENTURY 21 WEIBEL"
3 pièces	70 m ²	770 €	700 €
4 pièces	85 m ²	935 €	850 €

Sas CHAMAR au capital 18 000 € - SIRET 435 032 420 00018 R.C.S. Strasbourg – Code NAF 6831Z
Carte Professionnelle : n°CPI 6701 2017 000 016 061 – Caisse de Garantie : GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS
Compte ouvert au CIC, 85, route du Polygone 67100 STRASBOURG
www.century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante